ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 31895

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur les préoccupations des entrepreneurs du paysage de la Marne. Ils rappellent que les arbres, et les végétaux en général, sont l'essence même de la vie puisque, par la photosynthèse, ils fixent le gaz carbonique et libèrent de l'oxygène. Éléments principaux de toute vie sur terre, ils sont également les acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique. Ils ont aussi la capacité de fixer les poussières fines, d'humidifier l'air et de réguler la température, externe et interne, des bâtiments situés à proximité. Les jardins et espaces verts offrent aussi des lieux de détente pour les citadins, bénéfiques à leur bien-être et leur santé. Par ailleurs, ils permettent le maintien de la biodiversité en ville. Ainsi, les paysagistes marnais regrettent que dans le projet de loi relatif à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement, le végétal ne soit pas cité. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement et les mesures qu'il entend prendre pour réhabiliter le végétal et reconnaître ses nombreuses contributions à l'amélioration de l'environnement.

Données clés

Auteur : M. Philippe Armand Martin
Circonscription : Marne (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 31895
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire
Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 octobre 2008, page 8504
Question retirée le : 30 mars 2010 (Retrait à l'initiative de l'auteur)